

Compte-rendu de la réunion directeurs du 19 octobre 2021

- Présentation de Madame BONEF, principale du collège Clémenceau.

A l'avenir, il ne sera pas possible de se garer sur le parking du collège : réquisitionné par le département

- Tutorat-Mentorat pour les élèves de CM2

Mme Bonef, en charge du GT Tutorat -Mentorat de la cité éducative présente le projet aux directeurs. L'objectif est d'offrir cette offre aux autres réseaux, chaque réseau définit l'axe de son projet.

Projet Tutorat-Mentorat : des élèves tutorés et des élèves tuteurs du 2nd degré – hors temps scolaire – L'objectif est de mettre en lien les élèves (exemple lors des vacances d'automne 2020 : 4 matinées avec 10 élèves de CM2 et 11 élèves de 3^{ème} : avec un enseignant de chaque degré)

Les élèves sont volontaires : soutien et approfondissement. Pour le moment, les CM2 sont tutorés par des élèves de 3^{ème}. Les élèves ne doivent pas être mis en difficulté

La transversalité est nécessaire pour qu'un projet soit validé et financé : cité éducative concerne les jeunes de 0 à 25 ans. Projet doit être déployé le plus largement possible sur toute la scolarité : de l'école maternelle jusqu'au BTS.

Cette année, un projet Golf est expérimenté. Il sera étendu si accord de la Troïka.

- Evaluations CP/CE1

Mme Décultot remercie les enseignants et les directeurs pour leur implication.

Un retour par école sera fait : chiffres et analyses

- Dossiers EGPA

La date butoir est fixée au 10 novembre – Mme Décultot précise qu'il n'y a pas de liste d'attente sur la circonscription. Une réflexion doit être portée sur l'attractivité et la présentation aux familles de ce dispositif.

Mme Vara (directrice de la SEGPA du nouveau collège) propose de faire visiter les locaux, de rencontrer les locaux pour les CM1/CM2.

Il est important de garder les traces du travail fait avec les familles dans l'optique d'une orientation en SEGPA.

Cette année, suite aux évaluations de 6^{ème}, 10 élèves pourront être intégrés à la section, à titre exceptionnel.

Pour chaque dossier, devra être notifié l'avis de l'élève sur son projet, afin d'obtenir la validation de l'IEN.

- Projet d'école

Mme Décultot remercie les équipes qui ont envoyé leur projet ou les axes de travail envisagés. Un retour sera fait dans chaque école après la tenue du groupe de travail de la circonscription.

Si le projet n'est pas abouti pour le premier conseil d'école, les axes de travail peuvent être présentés.

- Visite du nouveau collège

Une visite est organisée pour tous les directeurs de la circonscription le 15 novembre, de 14h à 15h30.

Pour les directeurs qui ne pourraient pas être présents, une autre visite sera organisée.

Le Ministre est attendu le mardi 9 novembre : à cette occasion, seront projetées dans le hall les réalisations des élèves de CM2 de l'an passé. Cette action sera reconduite cette année : Des clés USBc avec adaptateurs seront distribuées aux écoles du nouveau collège : dans le cadre de la cité éducative « projet innovant » - Les clés restent dans classe de CM2 et les projets numériques seront transmis aux enseignants de 6^{ème}.

- Cité éducative

Un budget de 450000€ est alloué sur 3 ans. Financé à 80% par l'Etat, 20% par la commune.

La cité éducative est une convention tripartite : préfecture, mairie, éducation nationale.

La mairie a beaucoup porté le projet pendant confinement. L'Education Nationale a été associée, elle doit désormais se repositionner comme force de proposition.

- D'où les projets maternelles EAC : transmettre à coordonnatrice du réseau le devis qui sera communiquer au principal du collège de Gassicourt.
- Parcours CM1 : les choix ont été validés, ils seront communiqués dans leur globalité aux directeurs.
- Projet Golf : Un projet est en construction, dans le cadre des actions inter degrés du réseau Pasteur.

Des groupes de travaux sont organisés cette année : Numérique et innovation, Tutorat-mentorat, Parcours sportifs et culturels, Parentalité, Prévention du décrochage, Parcours de santé.

Mme Décultot présente le groupe dont elle a le pilotage : Numérique et innovation. Création de sous-groupes :

1^{er} sous-groupe : connectivité des écoles

2^{ème} sous-groupe : les tablettes et leurs applications – Faire remonter les besoins de tablettes dans les écoles maternelles – Référentes : Mme Boultif, Mme Rousseau

La Préfecture regarde de près l'utilisation des 450000€, la priorité est de construire une cohérence sur les parcours, de la maternelle au collège.

Les directeurs demandent à connaître le retour des choix validés pour le parcours culturel et de pouvoir faire des propositions pour l'an prochain.

- Pondérations et remplacements

La rentrée 2021 a été plus compliquée que celle de 2020 en particulier pour les raisons suivantes :

- Des enseignants encore en ASA sur le département
- Pas assez de candidats au concours
- De nombreux arrêts longs sur la circonscription : (sur 13 remplaçants, 10 étaient positionnés sur les congés maternité.) De nombreux courriels, justifiés, de directeurs et parents d'élèves.

La suspension des pondérations est ce qui a permis de tenir l'an dernier un enseignant devant chaque classe.

Au prochain conseil d'IEN, le 21 octobre, le maintien des pondérations va être rediscuté.

- RASED et AESH

Formation sur les élèves à BEP- Un axe de travail a été identifié sur chaque réseau : la priorité est donnée au cycle 2. Les membres des Rased peuvent intervenir sur les autres niveaux et en GS.

Une réunion sera proposée : langue maternelle et langue de scolarisation/ Rôle des enseignants spécialisés.

Question de Mme Ambiel : Quand absence Rased, quelles solutions ?

Réponse : intervention d'un autre réseau. Mme Décultot a demandé pour l'an prochain l'ouverture d'un 4^{ème} poste de maître à dominante relationnelle.

Tous les AESH de la circonscription seront réunis 1H30 : présentation du cadre de travail, positionnement, proposition d'accompagnement.

- Accompagnement éducatif

Constat : l'enveloppe a été divisée par deux par rapport à l'an dernier

Mme Lardeau se félicite de la répartition équitable de la dotation, au prorata des effectifs élèves.

M Larcher regrette qu'il n'y ait pas plus de projets.

M Soutin relève que le collège récupère de plus en plus de moyens – M Stient précise que le projet « devoirs faits » devait redescendre dans les écoles.

Proposition de Mme Décultot : faire le point des demandes des écoles pour proposer une augmentation de l'enveloppe à la DSDEN : c'est une ligne budgétaire donnée par le ministère, c'est la DSDEN qui la gère.

- Chef de service Pôle enfant jeunesse département : Monsieur BA

Présentation du service : 6 assistantes : techniciennes d'intervention sociale/ 2 assistants qui interviennent autour de la parentalité/ 5 référents de prévention précoce.

Le service travaille dans le cadre des signalements, mais également en partenariat avec les familles, lors VAD (Visites à domicile) par exemple.

- Des actions et des ressources à disposition des écoles

Action sur la prévention des écrans à destination des écoles – Aide à la parentalité

Projets hygiène, harcèlement... peuvent être mis en place – Lien avec la cité éducative

Opération « c'est ma rentrée » pour les élèves et les familles de PS.

- Une présence auprès des écoles pour la prévention

Les personnels peuvent participer à des équipes éducatives

Intervention possible en amont avant la CIP

SAS : service d'action sociale reste partenaire (assistantes sociales)

Proposition de M Legrand : présentation des services aux enseignants et ATSEMs

Les directeurs demandent comment se passe la saisie du pôle prévention.

Proposition de Mme Décultot : chaque directeur peut prendre contact pour avoir un temps de rencontre et d'explication

Attention à ne pas multiplier les instances de concertation autour des enfants.

- Présentation d'une action :

Forum du bien-être en famille, au gymnase Dantan, le dimanche 7 novembre : des associations financées par le département – massages, robotic kids, conférences...

Une affiche à destination des parents est distribuée à chaque école.

0688264751 : Mme Guerroumi

- Le programme PHARE et pôle harcèlement

Pôle ressource harcèlement avec 7 personnes : seront sollicitées pour un temps de formation et pour la constitution d'un groupe de travail sur la circonscription.

- Sécurité des personnels sur le territoire

Intervention du Capitaine DELAMOTTE – Référent éducation nationale au commissariat de Mantes La Jolie

01 30 94 82 45/ LIGNE DIRECTE au commissariat

Le service peut intervenir auprès des écoles pour la prévention mais également pour apporter des conseils et pistes pour agir quand un incident se produit.

Les enseignants sont de plus en plus menacés, ainsi que les assistantes sociales, les psychologues. C'est l'institution qui est visée également. Prendre la situation au sérieux pour préserver la sécurité des enfants et des personnels

- Démarche pour contacter le service :

Si menace : Faire le 17 et demander le soutien des forces de l'ordre.

Si pas d'urgence, contacter le commissariat pour conseil.

On doit chercher à ménager enfant, sa famille, le personnel, sa propre intégrité en tant que directeur. Ne pas hésiter à contacter les services de Police, pour intervention ou conseil.

Même lorsque l'on connaît la personne, si comportement inadapté, geste, objet Contacter les services de Police et établir un fait établissement

- Diffusion de l'information :

Envoyer un mail à L'IEN car n'est informée que si le Fait établissement est de niveau 2. Ne reçoit aucune information au niveau 1.

- Question concernant la transmission l'information de sortie occasionnelle.

La circonscription doit être en mesure d'informer la DSDEN à tout moment des classes en sorties, du lieu et des horaires. Les annexes 1 doivent être transmises à la circonscription. La transmission des informations n'est pas aisée et est chronophage pour les directeurs. Une réflexion va être menée pour trouver une solution qui convient au plus grand nombre.

Les documents qui ne sont pas sous format Odt posent des difficultés sur certains ordinateurs.